



**Patrimoine
Culturel
Immatériel
en France**

connaître, pratiquer, transmettre

Ambassade des Confréries de Nouvelle-Aquitaine (A.C.N.A)

« Terroirs et Goût »

RNA : W641001620 - SIRET 499 689 305 00021

N° 20170036 du J.O. publiée le 9 septembre 2017

 <https://ac-na.fr/>

 acna33000@gmail.com

Compte-rendu du Conseil d'Administration samedi 5 avril 2025 à BRUGES (33)

1) Approbation du compte rendu dernier CA, à Biriadou.....	2
2) Situation financière de l'Ambassade	2
3) Utilisation du logo PCIF	2
4) Écusson de l'Ambassade.....	2
5) Situation des Confréries de Nouvelle-Aquitaine	2
6) Situation et devenir de la Fédération avant l'AG de Perpignan en juin.....	3
7) Point d'organisation de notre journée nationale à Bordeaux en 2026	3
8) Point sur les chapitres	4
9) Réunion des prochains AG et sur le site	5
10) Questions diverses	5

Présents :

Jacques MARCHAND, Francis VIVES, Daniel GUILLOUX, Pierre CAPELLOT, Bruno CARNEZ, Jacqueline DUFAUX, Pierre POUBLAN, (2 représentants des amis de Franqueville) Alain BENOIST, Brigitte BOUDOU, Christine ROBIN.

Excusés :

Joël DUPORGE, Manolo ALCAYAGA GOIKOETXEA, Franck TIFFON, Philippe FAURE, Jean-Pierre IZARD, Michel MOREAU, Raoul SILVER, Serge VOGEL.

Absente :

Béatrice VAQUIER.

Bruno ouvre la séance avec les souvenirs des confrères et consœurs décédés en Nouvelle-Aquitaine.

Il y a toujours une annonce sur le site de l'ambassade.

1) Approbation du compte rendu dernier CA, à Biriadou

Compte rendu approuvé à l'unanimité. Le CR est disponible sur le site de l'ACNA (ac-na.fr).

Nous devons à l'avenir joindre un pouvoir avec les convocations pour l'approbation des futurs compte-rendu vu les absents lors de celui-ci.

2) Situation financière de l'Ambassade

Dernier point financier.

690,01 euros sur le compte chèque.

4 455,60 euros sur le compte sur livret.

15 euros de part sociale.

Ce qui fait un total de 5 160,61 euros.

Le renouvellement des adhésions n'arrive pas vite, seulement 18 à cette date.

Le renouvellement des adhésions à booster.

Lorsqu'on déduit des impôts les frais kilométriques en tant que don à une association, il faut être adhérent à une fédération. Pour être adhérent à la F.C.R.F. il faut être adhérent à l'Ambassade. Il est donc nécessaire de renouveler son adhésion si les membres de la Confrérie souhaitent déduire les frais des impôts.

Suite à un contrôle fiscal, un confrère a eu un redressement fiscal car non adhérent à l'ambassade et donc à la FCRF.

D'autre part, le fait d'être adhérents donne de nombreux avantages, au niveau hôtellerie, SACEM, bancaire... Tous les avantages sont à consulter sur le site de l'ACNA (ac-na.fr).

Christine a fait un document qu'elle doit actualiser... à voir s'il peut être utilisé.

3) Utilisation du logo PCIF

Il faut que la charte soit signée pour l'utilisation du logo PCIF.

Le ministère, impose d'être adhérent à l'ambassade et à la fédération afin de pouvoir utiliser le logo.

Il existe une Confrérie qui n'est plus adhérente et qui l'utilise sur tous les documents qu'elle produit. Il semble nécessaire de lui faire un courrier pour expliquer dans quel cadre ce logo peut être utilisé.

4) Écusson de l'Ambassade

Pour les adhérents, Brigitte montre le nouvel écusson de la fédération. Il reprend le logo sur fond blanc. Il pourrait être cousu à côté de celui de l'ambassade.

Pour l'écusson de la FCRF, les commandes seront centralisées par Brigitte pour la Nouvelle-Aquitaine. Il sera vendu au prix de 3 euros, prix d'achat.

Il y a encore la possibilité d'acheter des écussons de l'ambassade auprès de Brigitte, eux sont vendus 5 euros pièces. Pas de bénéfice ils coutent 4,68 euros à la fabrication.

5) Situation des Confréries de Nouvelle-Aquitaine

Nous avons fait le tour dans nos départements de l'état de santé des Confréries.

Il est noté quelques fermetures de Confréries :

- La Confrérie de la Palombe de Luxey.
- La Confrérie de la Cerise d'Itxassou.

- La Confrérie du Cèpes et du Veau sous la mère de Saint-Saud Lacoursière.
- La Confrérie des Lames et Fines Gueules du Couteau de Nontron.
- La Confrérie des Ortolans.
- La Confrérie des Canelés (plus de mail valide pour les joindre).

Il y a la volonté de relancer la Confrérie de la tête de veau de La Rochelle. C'est un travail de fourmi qui se fait en ce moment.

Nouvelles confréries :

- La Confrérie du Beurre Blanc de Nantes.

La création en cours de deux nouvelles Confréries :

- La Confrérie des Kiwis des Landes.
- La Confrérie de la Tourtière Landaise.
- La Confrérie des Petits Pois. Pour avoir des informations plus précises, Christine va se rendre sur place le jour de la fête du Petit Pois. La mairie n'arrive pas à la mettre en relation avec le Grand Maître.

Le président rappelle que ladite « Académie Confrérique des Villages de France (ACVF) » n'est absolument pas une Confrérie et ne peut bénéficier du label et prétendre à réunir un chapitre. Il s'agit d'un organisme purement économique qui ne défend aucun des labels des Confréries, ne reflète pas notre identité profonde humaniste et de traditions et n'est pas porteuse de valeurs républicaines de fraternité et de solidarité dans notre traditionnel esprit festif. Il suggère d'éviter de l'inviter et surtout ne pas l'inscrire dans nos documents et calendrier.

Il existe un fonds de sauvegarde pour aider les Confréries au niveau de la fédération.

La fédération peut répondre aux questions financières, aux CERFA, aux subventions, aux ventes publicitaires. Elle peut aider pour déposer des statuts, pour une aide juridique avec des fiches pratiques de soutien, des fiches mémorielles devraient voir le jour.

Tout doit être court et succinct. Les gens ne lisent plus... de longs textes.

6) Situation et devenir de la Fédération avant l'AG de Perpignan en juin

14 ambassades suivent la Fédération depuis Dijon en 2024.

4 ambassades régionales suivent l'ancien président de Cocorico qui crée des difficultés.

Les présidents des ambassades ont chacun une voix.

9 avril Manolo est convoqué au tribunal, mais étrangement pas Bruno. Cette convocation émane de l'ancien président, qui encore s'autoproclame Président.

S'il obtient au niveau du tribunal ce qu'il souhaite, il y aura 14 démissions sur la table.

Cela posera la question du devenir de la fédération.

A l'heure actuelle, la fédération tourne, le fonctionnement mis en place par le président actuel permet un fonctionnement démocratique.

Le site tourne aussi et les informations de la Nouvelle-Aquitaine ont été transmises.

Mise en place de commissions et Visio toutes les 3 semaines.

7) Point d'organisation de notre journée nationale à Bordeaux en 2026

La journée ou les journées nationales des Confréries à Bordeaux est un projet qui est porté en ce moment par Jacques MARCHAND et Brigitte BOUDOU.

Un des buts est de montrer l'intérêt des Confréries et les images que l'on peut en transmettre. Donc idée de rassemblement des Confréries de Nouvelle-Aquitaine qui ont quelque chose à montrer au niveau de la valorisation des produits et des traditions.

Il existe des traditions différentes dans les contrées de Nouvelle-Aquitaine. Ce qui se passe au Pays Basque avec ses traditions ne peut se faire dans les autres départements. Il faut que chacun cherche ce qui peut valoriser le terroir. Le sens de notre action est de sauvegarder le patrimoine gastronomique, mais aussi le patrimoine culturel.

Jacques a contacté des Confréries, il en découvre qui sont existantes mais qui ne répondent pas. Il faudrait inviter toutes les Confréries que nous connaissons à se faire reconnaître auprès de Jacques avec les produits représentés.

A l'heure actuelle, le premier sujet est de trouver un lieu sur Bordeaux pour organiser le rassemblement. Jacques a encore des portes à ouvrir, alors que la Mairie de Bordeaux ne répond pas en première intention. Le meilleur lieu serait les Quinconces. D'autres possibilités sont aussi évoquées, mais rien ne serait plus central et pratique.

Il est envisagé une réunion de tous les grands maîtres à Bordeaux au moment des vœux afin de fédérer sur ce projet le plus de Confréries possibles. Lors de chaque phase de travaux, les comptes rendus seront diffusés à tous les membres de l'ACNA. Il faudra que chaque membre le diffuse à tous les membres de sa Confrérie. Il va falloir faire de la communication.

Cette journée, ces journées auront lieu pour le week-end de Pentecôte, soit les 23-24-25 mai 2026. Pensez à retenir ces dates dans votre agenda.

Ce sera organisé à l'occasion de l'AG de la Fédération. Il y aura une présentation des Confréries, donc il est nécessaire que le lieu puisse accueillir tout le monde.

Comme le lieu est encore à définir ou du moins à trouver, il faut encore prendre des contacts, tels que la mairie de Bordeaux, le comité départemental du tourisme, la préfecture, la DRAC, le Crédit agricole et le Crédit mutuel. La région a été contactée par le biais de Limoges pour l'agriculture.

Il faut prévoir une signalétique particulière. Elle devra donner à voir afin que le public soit interpellé et vienne sur le marché ou les espaces de vente de produits.

Pour les bandas, il y aura aussi des choses à prévoir, il va falloir contacter les locales ou celles avec lesquelles on a l'habitude de travailler.

Il va falloir aussi contacter la presse, qu'elle soit écrite et/ou audiovisuelle.

Pour se donner des idées d'organisation, cette année, le 18 mai à Villers-Cotterêts, il va y avoir un rassemblement des Confréries et autre cuisine et littérature. C'est le « festival des mets et des mots », 25 producteurs locaux. Brigitte va s'y rendre avec Jacques ou d'autres.

Rendez-vous à la Cité internationale de la langue française pour la deuxième édition de ce festival dont la programmation est riche et variée. Conférences, tables rondes, démonstrations de chefs, cours et ateliers pour enfants, dégustations, offres culinaires, marché des producteurs...À savourer sans modération !

Pour promouvoir les Confréries de Nouvelle-Aquitaine, il sera fait une plaquette avec comme support de communication la fiche de l'ACNA. Il faut que les Confréries soient adhérentes pour faire partie de la plaquette. Alain a en ce moment 280 fiches françaises (pas uniquement de la Nouvelle-Aquitaine) qu'il faudrait reprendre et les contacter.

Toutes les fiches seront réunies dans cette plaquette qui donnera un aperçu des Confréries. Une participation financière sera demandée à chaque Confrérie représentée.

8) Point sur les chapitres

Faire savoir quand on peut représenter l'ambassade. Il faudrait pouvoir envoyer à Alain et Bruno, les prochains chapitres auxquels nous assisterons afin de pouvoir faire la promotion de l'Ambassade lorsque nous sortons.

9) Réunion des prochains AG et sur le site

Lors de la prochaine AG, il y aura une élection du conseil d'administration, donc un vote.

Dans les statuts, il est prévu que les Confréries qui sont membres du Conseil d'Administration doivent être à jour de leur cotisation pour pouvoir voter.

Lorsque les membres ne peuvent assister aux trois derniers conseils d'administration, il y a remise en cause de leur mandat.

Il devrait être tranché sur la reconduite de certains mandats.

Il est également prévu un seul représentant de chaque Confrérie. Il faudrait sans doute prévoir dans les statuts qu'il puisse y avoir un suppléant.

10) Questions diverses

Jean-Pierre IZARD va être décoré de l'ONM, notamment pour son travail et reconnaissance du monde des Confréries. C'est Bruno qui va lui remettre la décoration, le 05 juillet, la veille du chapitre de l'échaudé de Carmaux.

Il faut penser à envoyer les recettes ancestrales pour alimenter le site. Les recettes de notre Confrérie pour la poursuite des traditions.

Nous n'avons pas eu le temps d'aborder la réalisation du prochain journal de la région. Il faudrait envoyer des articles sur les chapitres et autres manifestations réalisées ou à venir à Jean-Pierre Izard.

Prochaine réunion du CA le 18 juillet 2025 et AG en suivant.

Veille du chapitre de la pêche de Voutezac.

Brigitte Boudou



033 (0)7 86 07 28 45

bri.boudou@yahoo.fr

Bruno Carneiz



0033 (0)6 86 00 46 69

bruno.carneiz@wanadoo.fr